

Centre de langues : Actualisation de la grille tarifaire des formations et des certifications en langue pour l'année universitaire 2026-2027

Le conseil d'administration

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L 712-6-1,
Vu les statuts de l'Université Bretagne Sud ;
Vu les statuts du Centre de Langues ;
Vu les délibérations du 14/03/2023 et du 12/12/2023 sur la grille tarifaire des formations et certifications du centre de langues ;
Vu les délibérations du 23/05/2023 sur l'ouverture du DU Passerelle et du DU Études Françaises ;
Vu la délibération n°30-2024 du 12/03/2024 sur l'actualisation de la grille tarifaire pour 2024/2025 ;
Vu la délibération n°132-2024 du 17/12/2024 sur la politique générale de soutien des langues à l'UBS pour l'année civile 2025 ;
Vu la délibération n°27-2025 du 11/03/2025 sur l'actualisation de la grille tarifaire pour 2025/2026 ;
Vu la délibération n°116-2025 du 15/12/2025 sur la politique générale de soutien des langues à l'UBS pour l'année civile 2026 ;
Vu l'avis de la CFVU du 12 février 2026 ;

La grille tarifaire du Centre de langues pour l'année universitaire 2026-2027 est actualisée :

Partie Certifications

Pour le DELE (certification en langue espagnole), le prix aura un effet rétroactif au 1^{er} décembre 2025 (date d'affichage des tarifs sur le site du fournisseur et d'ouverture des inscriptions). Ces tarifs sont actualisés en raison de la dématérialisation de l'envoi des résultats aux candidats par l'Institut Cervantes, l'organisme certificateur du DELE.

Toeic programme institutionnel : le marché est en cours de renouvellement. Le tarif présenté dans la grille pourra faire l'objet d'une modification en fonction de l'obtention du prochain marché.

Ajout du Toeic programme public sur ordinateur : depuis le 1^{er} février 2026, l'organisme certification ETS GLOBAL a mis fin au Toeic programme public en présentiel sur papier. Le projet du Toeic programme public sur ordinateur est à l'étude pour un déploiement sur le campus de Vannes. Ce programme porte sur 2 compétences : listening writing ou 4 compétences : listening, reading, writing and speaking.

Ajout de l'examen civique : la loi du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration a renforcé les exigences en matière de maîtrise du français et d'intégration républicaine des étrangers primo-arrivants souhaitant demeurer durablement en France. Cette loi prévoit ainsi la création d'un examen civique qui vise à vérifier la connaissance par le candidat des principes et des valeurs de la République, le mode d'organisation de la République et le fonctionnement de la société française.

Le tarif de la session d'examen civique s'élève à 70 €. Il s'agit d'un tarif minimum conseillé par France Education International, opérateur public de référence.

Tarif de réédition du diplôme : le tarif passe de 20€ à 40€, le duplicata de 15€ à 25€.

Partie Formation

Les tarifs de l'année universitaire 2025-2026 sont maintenus pour l'année universitaire 2026-2027.

Pour les stagiaires qui s'inscrivent à deux semestres consécutifs de formation de DU Études Françaises sur une même année civile et par conséquent sur deux années universitaires différentes, le prix du second semestre est identique au prix du premier semestre. Cette disposition a un effet rétroactif à partir du 01/01/2024 et jusqu'à la fin de l'année universitaire 2026-2027.

Transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et publication sur le site de l'UBS : 17 mars 2026



En cas de désistement d'un candidat, sans motif justifié, la somme forfaitaire de 150 euros sera retenue, au titre de frais administratifs, sur l'acompte qu'il aura déjà versé.

Le détail des modifications apportées figure dans les documents joints.

Après en avoir délibéré,

Approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, l'actualisation de la grille tarifaire des formations et des certifications en langue pour l'année universitaire 2026-2027, applicable à compter du vote du conseil d'administration.

Documents en annexe :

- Grille tarifaire des formations et certifications en langues 2026-2027

Décompte des votes :	<i>Suffrages exprimés :</i>	23
<i>Membres en exercice :</i>	31	<i>Pour :</i> 23
<i>Membres présents :</i>	13	<i>Contre :</i> 0
<i>Membres représentés :</i>	10	<i>Abstentions :</i> 0

Visa du président, David MENIER
Par délégation, Michel GENTRIC

